

**COMMUNE DE
L'HOPITAL DU GROSBOIS**



03.81.59.27.90

mairie.hopital-du-grosbois@wanadoo.fr

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 FEVRIER 2022.**

Absents excusés : BEPOIX Gérald (procuration DELEULE J.Louis) ; NOVOT Eugénio (procuration DELEULE J.Louis) ; FOURQUIER Jean (procuration CUCHOT Sylvie) ; FLEURY Marie-Jo (procuration TROUILLOT Raphaëlle) ; CUGNEZ Déborah (procuration KOLLY-BOUHERET Aurore) jusqu'à son arrivée à 21 h 15.

Secrétaire de séance : CHANUT Eric.

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

I / URBANISME

- Certificat d'urbanisme pour un projet de construction sur un terrain de l'indivision ROTA (à côté du cimetière) parcelle n° ZD 283.
- Permis de construire pour une maison d'habitation rue des Longues Planches déposé par Mme MOREL Mélissa et M. COLLETTE Mathieu.
- Permis de construire pour la construction de deux maisons jumelées rue du sabotier déposé par M. GRILLOT Julien.
- Permis de construire pour une maison d'habitation rue du stade déposé par M. LINAN-MARTIN José.
- Déclaration préalable pour pose de panneaux photovoltaïques déposée par M. LAUBERT Jean-Marie.

Avis favorable du Conseil pour tous ces dossiers.

- Permis de construire de Mme CANTIN Françoise pour reconstruction suite sinistre incendie : attente de l'avis de la CEDEPNAF (Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers)

II / AUTORISATION DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le conseil décide d'autoriser le Maire à procéder à des dépenses d'investissement sur le budget 2022 avant son vote ; ceci dans la limite des crédits ci-dessous :

Chapitre 21	3 487.00 €
Chapitre 23	245 500.00 €

Vote à l'unanimité soit 15 voix.

III / CONVENTION DENEIGEMENT : RENOUELEMENT

Le Conseil décide de renouveler la convention déneigement qui nous lie avec le GAEC DES TROIS CHENES à compter du 27/11/2021 jusqu'au 27/11/2024 dans les mêmes conditions que précédemment, soit 400.00 € par passage avec 3 passages minimum par an. Le Maire est autorisé à signer ladite convention.

Vote à l'unanimité soit 15 voix.

IV / CONVENTION D'ADHESION SERVICE URBANISME CCLL

Une convention doit être signée avec la Communauté de Communes Loue Lison afin de valider notre adhésion au service urbanisme (la convention précédente ayant été conclue avec la CCPO, ancienne communauté de communes)

Le conseil autorise le Maire à signer ladite convention.

Vote à l'unanimité soit 15 voix.

V / POSTE SECRETARIAT : MODIFICATION DUREE HEBDOMADAIRE

Le Conseil décide d'augmenter le quota horaire hebdomadaire du secrétariat de mairie à 30 h 00 par semaine au lieu de 16.

Vote à l'unanimité soit 15 voix.

Les horaires d'ouverture au public, consultables sur le site, sont les suivants à compter du 7 février 2022 :

- Lundi et mardi 7 h 30 à 12 h 00 / 13 h 30 à 17 h 00
- Mercredi 7 h 30 à 12 h 00 / télétravail après-midi (06.75.41.34.26)
- Vendredi 7 h 30 à 12 h 00.

VI / LE CUSENIER

Une réception partielle avec réserves a été faite le 13 janvier 2022 pour les locaux micro-crèche et périscolaire permettant leurs ouvertures au 17 janvier 2022.

Pour le reste des locaux, la réception aura lieu dès lors que l'ensemble des travaux prévus au marché seront réalisés.

VII / QUESTIONS DIVERSES

- Fibre optique : les travaux débutent le 7 février et doivent se terminer courant juin 2022. Durant cette période, quelques nuisances pourront survenir sur les voies du village, nous nous en excusons par avance. Les raccordements à la fibre seront donc possibles à l'automne 2022. Une réunion d'information publique aura lieu courant septembre. Attention aux démarchages abusifs ... en cas de doute, n'hésitez pas à contacter la mairie.
- Affouages : dix lots ont été marqués sur le secteur « Combe Vorey ». Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà s'inscrire en Mairie ou s'adresser à Jean-Louis DELEULE au 06.74.64.78.45.

Le secrétaire,

Eric CHANUT

Le Maire,

GRENIER Jean-Claude

